

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques
Division francophone

Bulletin d'information toponymique

N° 10

Février 2017

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL.....	3
PRESENTATION DU BULLETIN.....	3
SITUATION DE LA FRANCOPHONIE.....	4
PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIVISION FRANCOPHONE 2014-2017	4
NOUVELLES DES PAYS MEMBRES	6
La toponymie des Mascareignes et des Seychelles.....	6
Le monde du froid et de l'hiver dans la toponymie: un actif immatériel précieux.....	11
TRAVAUX TOPONYMIQUES EN COURS ..	14
Vers la mise à jour du répertoire des villages administratifs validés par la CNT au Burkina Faso	14
TRAVAUX CONNEXES	17
Le rôle de la carte dans une société moderne ...	17
ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LA TOPONYMIE	25
Nouvelles publications.....	25
Participation des membres de la division à des événements récents.....	26
Événements à venir	26

Le Bulletin d'information toponymique est publié une fois par an par la Division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) et il est distribué gratuitement en format numérique. Il contient divers articles et rapports préparés par les experts de la communauté toponymique francophone. Toute contribution au Bulletin est la bienvenue et doit être envoyée par courriel au vice-président de la Division à l'adresse suivante :

sodziwa@gmail.com

La Division francophone du GENUNG a été créée avec l'adoption de la résolution VII/1 par la 7^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques à New York, en janvier 1998.

Présidente : Élisabeth Calvarin
Vice-président : Michel Simeu-Kamdem
Secrétaire : Oumar Issa Sanon
Webmestre : Marie-Ève Bisson

Site Internet de la Division francophone :
www.toponymiefrancophone.org

Bulletin d'information toponymique n° 10,
février 2017, mis en page à Yaoundé et
publié à Québec le 8 février 2017.

EDITORIAL

Chers collègues toponymistes,

Notre Bulletin fête ses 20 ans ! Cet éditorial que je rédige aujourd'hui est le 3^e que je vous propose en tant que Présidente de la division francophone depuis 2015. Je souhaite le consacrer à notre Bulletin d'information toponymique et plus généralement à la volonté de communication et de rassemblement des personnes et organismes intéressés par le partage des patrimoines toponymiques dans le monde francophone.

Le Bulletin annuel a beaucoup évolué depuis son numéro de départ en 1997, mais il reste fidèle à ses principes d'origine : donner une information consacrée à la vie de notre division dans toutes ses composantes toponymiques et dans le respect du patrimoine culturel que constituent les nomenclatures nationales. L'action de ses membres y est retracée avec des rubriques traitant des questions patrimoniales, linguistiques, culturelles ou techniques. Une large place est offerte aux communications qui jouent un rôle si important dans notre Bulletin. Les travaux, les entreprises de chacun, vous sont régulièrement présentés.

Je sais que le caractère ouvert et soigneux de notre Bulletin préparé par la petite équipe du service communication est apprécié par les lecteurs francophones et je pense que ce support, autrefois papier, aujourd'hui numérisé, gardera toute sa place avec la mise à jour en continu de notre site Web. J'exprime toute ma reconnaissance à ceux qui s'efforcent de travailler chaque année à l'élaboration du Bulletin.

Je vous invite à nouveau, chers Collègues, à lire ce Bulletin et à nous faire part de vos observations, suggestions et propositions car le Bulletin est avant tout le journal qui nous rassemble en Francophonie. Soyez assurés de mes sentiments dévoués et très cordiaux.

Élisabeth Calvarin.

Présidente de la division francophone du GENUNG

e-calvarin@wanadoo.fr

PRESENTATION DU BULLETIN

Avec deux publications originales, l'une sur la toponymie des îles et l'autre sur le monde du froid, le présent numéro sort, par son contenu, des sentiers battus. Le lecteur y découvrira avec stupéfaction, à la fois le processus de dénomination des îles Mascareignes et des Seychelles, dont la colonisation est relativement récente, et toute la symbolique qui entoure un tel acte. Le langage du froid ou de l'hiver constituera une autre curiosité. En effet, les ressentis d'un froid glacial par les populations se traduisent dans la nomenclature géographique de leur société et dans leur langage de tous les jours. Les autres contributions présentent, dans le cadre des travaux toponymiques en cours, un séminaire tenu dans la perspective de mise à jour du fichier des villages en vue de la vulgarisation des nouvelles formes linguistiques des localités du Burkina Faso. Last but not least, une communication présentée sous la rubrique des travaux connexes, sur le rôle de la carte dans une société moderne, un rôle qui doit dépasser celui de simple illustration, pour devenir un mode d'expression indépendante, au même titre que les arts plastiques classiques.

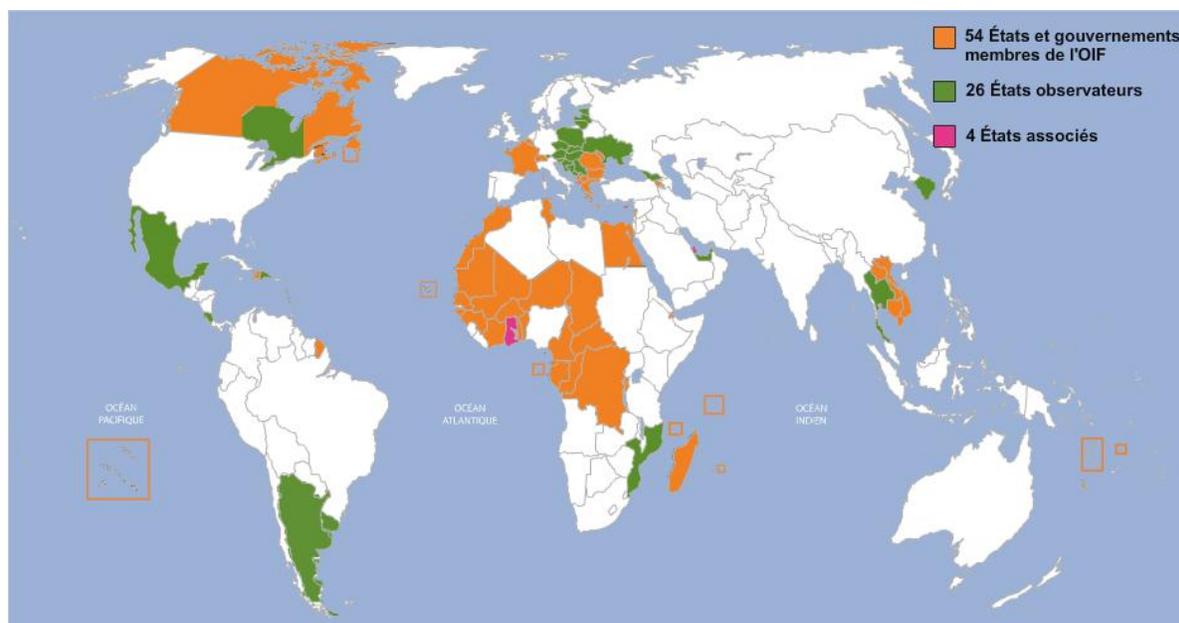
Michel Simeu-Kamdem

Vice-président de la division francophone du GENUNG

sodziwa@gmail.com

SITUATION DE LA FRANCOPHONIE

La francophonie dans le monde en 2017



Source : Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIVISION FRANCOPHONE 2014-2017

1 – La Francophonie en partage

1.1. *Le tour du monde en français*

Base de données contenant principalement les noms de pays, de capitales, des habitants et des grandes entités administratives des États et des entités géopolitiques dépendantes.

- Mise à jour suivant l'actualité politique dans le monde
 - Proposition d'enrichissement par les recommandations d'autorités toponymiques francophones;
- Proposition de l'ajout des noms des grandes entités naturelles telles l'orographie (culminants) et l'hydrographie
 - Avec proposition d'enrichissement par les recommandations d'autorités toponymiques francophones.

1.2. Les autorités toponymiques et cartographiques en Francophonie

- Statut du pays en Francophonie
- État d'avancement des travaux du pays :
 - Au point de vue toponymie

- Au point de vue cartographie et bases de données
 - Enrichissement par les recommandations d'autorités toponymiques du pays

1.3. Le *Bulletin d'information toponymique*

Bulletin de liaison entre les membres de la Division

2 – La formation en toponymie dans la Francophonie

2.1. Sur internet : *L'introduction à la toponymie*

Cours de toponymie sur internet, par deux auteurs.

- Vérification et complément du contenu initial
 - Proposition d'enrichissement grâce à la participation des pays francophones (exemples, expériences...);
- Activation des fonctionnalités du site;
- Liens à établir avec l'ENSG (plate-forme Ganesha).

2.2. Sur le terrain :

- Organisation de stages de formation dans les pays francophones;
- Participation au groupe de travail « stages de formation en toponymie » du GENUNG.

2.3. La chaire de recherche en toponymie

Essai d'établissement d'une chaire de recherche en toponymie ou dans une discipline associée dans une université francophone.

- Élaboration d'une liste des universités francophones offrant des études dans une discipline connexe à la toponymie (linguistique, géographie, etc...) et établir un contact avec le département concerné;
- Élaboration d'une liste de professeurs-chercheurs de ces différentes universités, intéressées à accueillir des étudiants en toponymie et les mettre en relation avec ceux-ci, le cas échéant.

3 – La valorisation des toponymes

3.1. Les relations avec l'UNESCO dans la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel

Reconnaissance du patrimoine toponymique et proposition d'inscription des toponymes comme fait de langue et participant au paysage culturel des États, mises en avant dans le processus de la Convention de 2003 de l'UNESCO.

- Reprise des contacts avec les ambassades et le Haut Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel;
- Proposition d'actions dans les milieux scolaires et auprès du grand public.

3.2. La pochette d'information « media kit » du GENUNG

Pochette disponible en anglais à l'adresse :

<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/mediakit.html>

- Proposition d'une version en français, utile aux autorités toponymiques francophones.

4 – L'appui à la participation des membres francophones aux activités du GENUNG et de la Division

4.1. Reprise de contact avec les partenaires privilégiés de la Francophonie

4.2. Conditions requises de la part du candidat pour l'appui à l'obtention de visa ou au financement (ou au cofinancement), ou les deux :

- Appartenance à la Francophonie;
- Candidature clairement exprimée;
- Exhaustivité des renseignements fournis (Pays, noms, titre et adresse de l'organisme, poste occupé, coordonnées exactes).

5 – Le fonctionnement de la Division

5.1. Mise à jour de la liste des membres

5.2. Adresse du site Web de la Division francophone : www.toponymiefrancophone.org

- Entretien et mise à jour du site;
- Rafraîchissement de l'adresse du site de la part des membres.

5.3. Proposition de création d'une plaquette de présentation (brochure) de la Division

5.4. Bilan financier

NOUVELLES DES PAYS MEMBRES

La toponymie des Mascareignes et des Seychelles

INTRODUCTION

Les archipels des Mascareignes et des Seychelles constituent une espace maritime « jeune » du point de vue de sa connaissance. L'histoire et la colonisation récentes de ces îles nous permettent de suivre quand et comment ont été nommés leurs territoires, en commençant par leurs premières représentations puis à travers la colonisation de ces espaces.

Nommer représente ici un acte symbolique fort qui marque l'appropriation d'un lieu en un mot : le toponyme.

GENESE DES MASCAREIGNES ET SEYCHELLES

Nous ignorons quand les Mascareignes et les Seychelles ont été aperçues pour la première fois, peut-être au IX^e siècle par des navigateurs arabes ; nous avons tout de même des indices, des noms translittérés, « Dina Robai, Dina Margabim et Dina Mozare », écrits sur des Portulans tel que le célèbre planisphère de Cantino dès 1502 pour les premières et pour les secondes, l'archipel est nommé « Zarin » dans des documents arabes aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles.

À partir du XVI^{ème} siècle les Portugais sillonnent l'océan Indien à l'aide des connaissances arabes (cartes, pilotes) ; apparaissent alors les noms **As Sete Irmãs** (les Sept Sœurs – Seychelles), **Ilhas do**

Almirante (Amirantes), **Salha de Malha** (bans de Saya de Malha), **Chagas** (Chagos), **Peros Banhos**, **Ilhas do Comoro** (Comores), **Glorioso** (les Glorieuses), **Santa Apollonia** (La Réunion), **Cirné** (Maurice), **Rodrigues**...

Par la suite, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles les Hollandais et les Français « prennent possession » des îles.

L'île Maurice

Elle est nommée sur les portulans jusqu'à sa colonisation par les Hollandais en 1598, **Dina Arobi** puis **Cirne**, nom du bateau commandé par le capitaine portugais Diogo Fernandes Pereira qui l'aurait aperçue en 1511.

Les navigateurs néerlandais la rebaptisent dès leur prise de possession « Mauritius » en l'honneur de Maurice de Nassau (Maurits August Filips van Nassau). En un siècle, ils investissent peu l'île préférant la quitter en 1710 au profit de leur nouvelle colonie installée au Cap de Bonne-Espérance.

Les Français en prennent possession en 1715 et la nomment « Isle de France ».

La Réunion

À l'arrivée des Français en 1638, l'île a déjà connu plusieurs noms, « Dina Margabim », « Isla Mascarenha », « Santa Apolonia »... sur les Portulans aux XVI^{ème} et début XVII^{ème} siècles et des noms éphémères attribués par des capitaines de bateaux de passage, « England Forest », « Pearl island », « Maskarenas »... En 1640 elle est baptisée « île Bourbon » en l'honneur du Roi de France (Louis XIII). C'est à partir de 1663 que l'île va connaître une occupation permanente.

Rodrigues

La plus petite île des Mascareignes attira peu les conquérants. Elle est nommée **Dina Mozare**, puis **Don Galopes** ou encore **Diogo Fernandes** ; à partir de 1528 elle prend le nom du navigateur portugais D. Diogo Rodrigues, transcrit **Diogo Rodriguez** (cartes espagnoles), **Diego Roiz**, **Diego Ruys** (cartes néerlandaises), **Isle de Diego Ruys** ou **Diogo Rodrigo** (carte de Leguat ci-dessous). Les premiers à y séjourner durant deux ans (1491 – 1493) sont huit Huguenots (François Leguat et sept compagnons) fuyant la France. Les lieux cités le sont alors de manière fonctionnelle : « le Vallon, l'Ancre, la Pointe de Nord... » ; finalement il ne subsistera qu'un toponyme de manière indirecte : « l'Enfoncement de F. Leguat » donné à posteriori.

Après leur départ, les Français attendent 1726 pour en prendre possession et stabiliser le nom : **Rodrigue(s)**.

Les Seychelles

A l'instar des Mascareignes, les navigateurs portugais ne tentèrent pas de s'établir, mais les cartographièrent sous le nom de **As Sete Irmas** (les Sept Sœurs), ou **Os Irmaos** (les Frères) et les utilisèrent pour des escales et faire aiguade.

Au XVIII^{ème} siècle, afin d'améliorer la connaissance des routes des Indes et en rivalité avec les Britanniques, le Gouverneur général des Mascareignes, Mahé de Labourdonnais, envoie en 1742 Lazare Picault avec deux bateaux en reconnaissance. Celui-ci prend possession des îles principales et les nomme **îles Mahé** et l'île principale **île d'Abondance** en raison de l'exubérance de sa végétation.

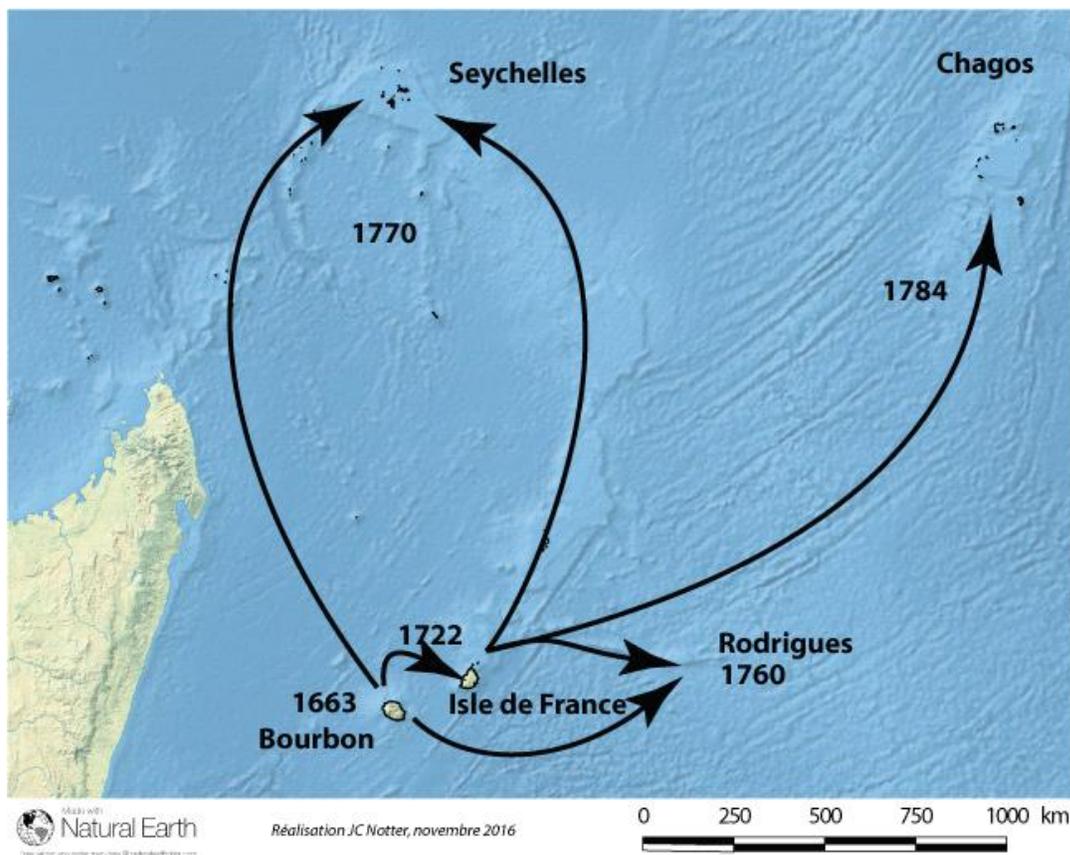
Lors d'une deuxième expédition, en 1744, Lazare Picault part plus à l'est afin de passer par Rodrigues puis il remonte vers le nord-est. Il se retrouve au milieu d'îles qu'il identifie être **Peros Banhos** (archipel des Chagos). Il continue ensuite sa route vers l'ouest afin de retourner aux îles Mahé. C'est lors de cette expédition qu'il en prend possession au nom du Roi de France Louis XV. Il renomme l'archipel **Îles Labourdonnais** et la plus grande **Île Mahé**.

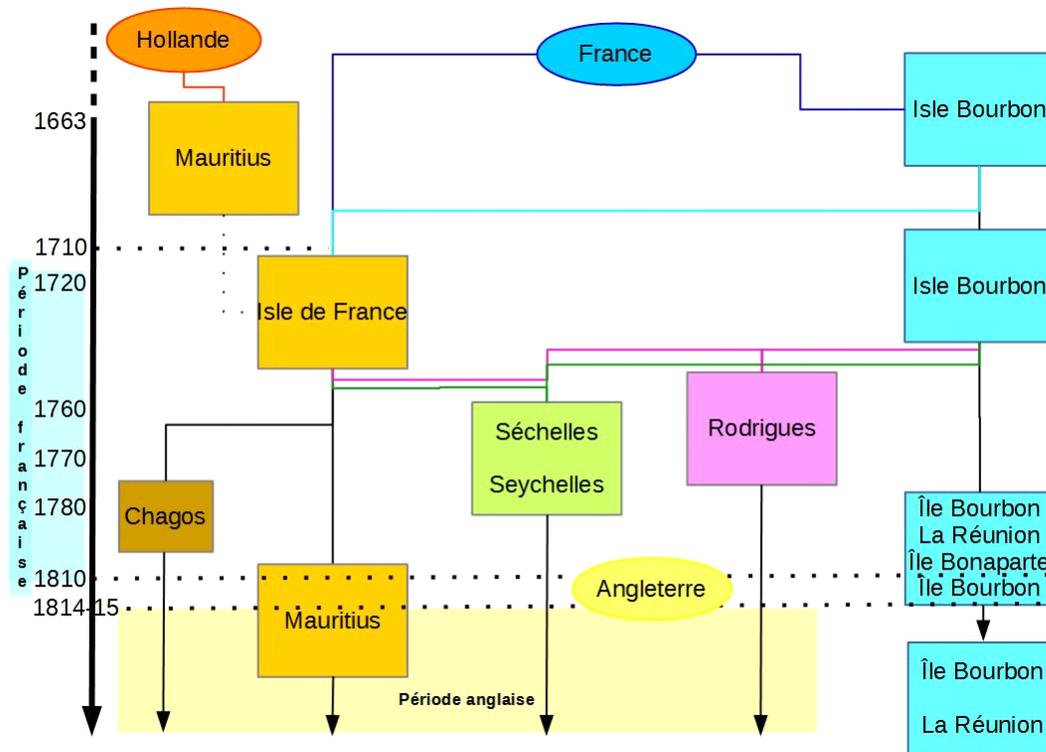
Par la suite, en 1756, l'archipel est nommé **Séchelles** par Nicolas Morphey.

DES ILES « FRANÇAISES »

Bourbon (La Réunion) est la première des petites îles du sud-ouest de l'océan Indien colonisée par la France ; elle a servi de premier « ancrage » dans la région et sur la route des Indes. Après le départ des Hollandais, les Français vont s'établir à l'Isle de France. Mahé de Labourdonnais fait de celle-ci le siège administratif des Mascareignes ; par la suite, à la fin du XVIII^{ème} siècle, elle devient celui des îles françaises de l'océan Indien.

Cette position stratégique sur la route des Indes constituée des archipels des Mascareignes et Seychelles et la valorisation de l'Isle de France intéressent les Anglais. Après quelques accrochages et batailles ils finissent par occuper tout cet espace dès 1810. Ils rendront l'île Bourbon à la France suite aux traités de Paris de 1814 et 1815.





De cette période française il reste une population francophone mais aussi créolophone qui investit son espace et le nomme. Aujourd’hui, deux siècles après le Traité de Paris, avec l’étude des toponymes, cet ancrage dans l’espace est vérifiable à travers la langue utilisée dans la partie spécifique des toponymes. Ainsi, à partir d’un corpus assez homogène sur l’ensemble de ces îles de plus de 6000 noms, nous constatons que plus de 80 % est d’origine française ou créole :

Langue du spécifique	nombre	île	%
créole*	285	La Réunion	8,2%
français	2792	La Réunion	84,7%
malgache	191	La Réunion	5,8%
autre	43	La Réunion	1,3%
Total	3311		
anglais	143	Mauritius	8,6%
créole*	51	Mauritius	2,5%
français	1362	Mauritius	82,5%
hollandais	15	Mauritius	0,9%
de l’Inde	17	Mauritius	1,0%
malgache	29	Mauritius	1,7%
autre	47	Mauritius	2,8%
Total	1664		
<i>Dont : Rodrigues</i>			
créole*	18	Rodrigues	6,1%
Français	260	Rodrigues	88,1%
Autre	17	Rodrigues	5,8%
Total	295		

Autre	26	Seychelles	2,2%
Anglais	104	Seychelles	9,0%
créole*	109	Seychelles	9,2%
Français	893	Seychelles	77,2 %
Malgache	28	Seychelles	2,4%
Total	1160		
Anglais	38	Chagos	26,6%
créole*	9	Chagos	6,3%
Français	90	Chagos	62,9%
Malgache	2	Chagos	1,4%
Autre	4	Chagos	2,8%
Total	143		

*Le terme créole désigne ici les spécifiques en langues créole et français régional.

DES TOPONYMES EN FRANÇAIS

Exceptée La Réunion restée française, les autres îles appartiennent à l'Empire britannique puis à la Grande-Bretagne, jusqu'en 1968 pour Maurice et ses dépendances (Rodrigues, Agaléga, St Brandon) et 1976 pour les Seychelles. Les Chagos dépendent aujourd'hui du BIOT (British Indian Ocean Territory). Pourtant, les Britanniques en presque 200 ans ont toujours toléré la langue et la culture de ses îles, sauf pour quelques toponymes « symboliques » tels que l'Isle de France qui est (re)devenue **Mauritius** ou bien les Établissements du Roy devenus **Port-Victoria**.

D'autre part, la question du faible nombre de toponymes en langue hollandaise (néerlandaise) sur l'île Maurice pourrait se poser. Nous ne sommes pas dans les mêmes conditions : les Français sont arrivés sur une île vidée de ses habitants, et donc l'appropriation de l'espace s'est faite à partir de nouveaux noms exceptés certains présents sur des cartes et déjà connus qui sont restés tels que « Flic en Flac ou Flacq ». De même, avec plus de 50 % de la population d'origine indienne, l'île Maurice ne compte que très peu de toponymes dans les différentes langues du sous-continent asiatique ; en effet, engagés à partir de 1835 pour la culture de la canne à sucre, les immigrants indiens arrivent dans des territoires nommés et ont peu de reconnaissance dans cette société coloniale. Il faut attendre l'indépendance en 1968 pour voir apparaître officiellement plus de toponymes (et micro-toponymes tels que des noms de rue) indiens dans le paysage mauricien ; ce sont pour la plupart de toponymes « commémoratifs » : des noms de personnes ou de lieux de l'Inde.

La langue créole est la deuxième la plus utilisée pour les génériques sur l'ensemble de ce territoire et elle est parlée, dans des déclinaisons propres à chaque île par environ 90 % de la population. Son statut « non officiel » (sauf aux Seychelles, depuis 1981) peut expliquer le faible nombre de toponymes créoles et son utilisation plus importante au niveau de la micro-toponymie « informelle ».

Le malgache, est pour sa part présent surtout à La Réunion dans des lieux de mar(r)onnage, et au travers de noms de plantes tels que le « vacoa, takamaka, songe... ».

Enfin, l'anglais est plus représenté dans les « petites îles » : Seychelles et Chagos. Cela est dû en partie au fait de son caractère « international » et de sa plus grande utilisation dans le domaine maritime, comme pour les noms de récifs, chenaux, passes, détroits...

CONCLUSION

Le français pourrait sembler « sur-représenté » au niveau de la toponymie des Mascareignes et des Seychelles... mais il apparaît finalement comme une des composantes du paysage culturel. Ainsi à l'île Maurice, les noms à connotation positive tels que « Bon Accueil, Bon Espoir, Beau Séjour, Beaux Songes, Beau Climat, Mon Trésor, L'Agrément, L'Avenir, La Clémence, Plaisance... » sont valorisés aujourd'hui à des fins touristiques pour montrer une île où le bien-être est reconnu, ou bien aux Seychelles l'Anse Forban, l'Anse Royale... rappellent une époque aventureuse... et stimulent l'imagination du touriste...

Finalement, ces termes en français sont bien ancrés dans le paysage, créolisés à l'oral, ils font partie du charme de ces îles.

Jean-Cyrille Notter
Correspondant régional de la Commission nationale de toponymie (CNT-France)
jc.notter@orange.fr

Le monde du froid et de l'hiver dans la toponymie : un actif immatériel précieux

« MON PAYS CE N'EST PAS UN PAYS, C'EST L'HIVER »

Ainsi débute une chanson emblématique, composée par le poète Gilles Vigneault, achevée en 1964. L'hiver québécois mordait alors très fort les visages et les mains, et, incidemment, le 19 mars de cette année-là, il est tombé 99 cm de neige à Tête-à-la-Baleine, sur la Basse-Côte-Nord, la région natale de Vigneault.

Depuis plusieurs années maintenant, les mois les plus chauds jamais enregistrés tendent à se succéder d'une façon de plus en plus rapprochée. L'hiver et le froid reculent, et c'est l'Arctique qui connaît les transformations les plus marquées dans son climat et sa biogéographie.

Toutes les sociétés humaines qui connaissent des hivers rigoureux en conservent d'éloquents souvenirs dans leur nomenclature géographique et leur langue de tous les jours. Soit directement, soit indirectement, des centaines de noms géographiques du Québec témoignent de la saison hivernale, de même que de l'adaptation historique des différentes populations à ce monde du froid. Il s'agit de toponymes en français, en anglais, en inuktitut ou dans une langue amérindienne.

Même dans la partie la plus méridionale du Québec, l'hiver occupe plusieurs mois. Pour rendre compte de son influence sur la toponymie, une multitude de thèmes doivent être couverts. L'énumération des exemples qui suivent ne donne qu'un humble aperçu de l'ampleur de la présence de cette saison dans la nomenclature géographique.

Note. Les personnes désireuses d'avoir plus d'information sur les toponymes énumérés ci-après sont invitées à consulter la Banque de noms de lieux du Québec, en ligne, à l'adresse www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/recherche.aspx.

ÉCHANTILLON TOPONYMIQUE DE L'HIVER QUÉBÉCOIS

La neige et la glace

Rivière Brûle-Neige

Dégelis (une ville qui doit son nom à une portion de rivière qui ne gèle jamais)

Pointe du Glaciel (ce terme désigne ce qui se rapporte aux glaces flottantes, ou encore l'ensemble des glaces flottantes)

Lac Ice (« glace », en anglais)

Montagne Illuvigaujaq (« qui ressemble à un iglou de neige », en inuktitut)

Lac des Neiges

Les Neigières (nom d'une glacière naturelle, sur l'île Nue de Mingan)

Saint-Ferréol-les-Neiges

La pêche hivernale

Lac de la Brimbale (au Québec, sorte de perche permettant, en hiver, de pêcher le poisson grâce à un trou découpé dans la glace)

Lac Katapaskunikaniwiw (« le lac où l'on se sert des trous dans la glace déjà percés par une autre famille [crie] », en cri)

Lac Kivivilik (« qui a de l'eau sur la glace », en inuktitut)

La Pêche-Blanche (un lieu-dit où l'on pratique la pêche hivernale à travers la glace)

Passe Pukuanepanan (« là où l'on fait des trous dans la glace pour mettre le filet en hiver », possiblement en innu)

La faune

Lac Amiskw Kamatakaskote (« [lac] où un castor se promène sur la glace », en attikamek)

Île du Harfang des Neiges

Lac du Lièvre à Raquettes

Lac du Ravage (territoire forestier d'étendue variable servant de refuge à un groupe plus ou moins important de cervidés pendant l'hiver)

Les sports d'hiver

Rue du Biathlon

Chemin des Glissades

Ruelle des Patineurs

Lac aux Sleighs (allusion, par un emprunt à l'anglais, à des courses de chevaux sur la glace)

Les moyens de transport

Chemin de Bacagnole (traîneau rudimentaire, à patins non ferrés, très pratique pour transporter les provisions dans la forêt)

Pointe à la Carriole (traîneau hippomobile d'hiver sur patins bas)

Ruisseau du Cométique (traîneau inuit bas et long, tiré par un ou plusieurs chiens attelés et servant au déplacement sur la neige durcie ou sur la glace)

Lac du Traîneau

Le temps des sucres

Chemin de la Cabane-à-Sucre (bâtiment central de l'érablière regroupant les équipements nécessaires à la fabrication du sirop, de la tire et du sucre d'érable, et qui peut servir également d'habitation temporaire pour la durée de la saison des sucres)

Rue du Chalumeau (petit tuyau rond et légèrement conique que l'on plante dans l'entaille pour canaliser la sève qui s'en écoule)

Chemin de l'Entaille (trou de quelques centimètres de profondeur percé dans le tronc d'un érable, dans lequel on fiche un chalumeau et par lequel s'écoule la sève)

Rue de la Gutterelle (planchette ou lame de métal en forme de gouge qui, avant l'invention des chalumeaux, canalisait l'eau d'érable de l'entaille jusqu'au cassot ou au seau)

Mont de la Sucrierie (cabane à sucre ou érablière à sucre)

Île aux Sucres

Mont Sugar Loaf (allusion, en anglais, à la fabrication de pains de sucre)

Rue de la Tire (confiserie de consistance semi-ferme, translucide, d'une couleur ambrée, obtenue en faisant bouillir du sirop d'érable jusqu'à 114,4 °C que l'on verse dans des petits contenants de conservation)

L'industrie et l'économie

Route du Dépotoir-à-Neige (une décharge de neiges usées)

Pointe de la Glacière

Chemin de l'Or-Blanc

Les accidents liés à l'hiver

Lac de l'Engelure

Lac Katshihtauakunetshipanant (« lac de celui qui est tombé dans un trou rempli de neige jusqu'aux bras », en innu)

Lac Samapinu (allusion à un Naskapi qui est mort de froid à ce lac après y avoir pêché)

L'hivernage

Lac Apunipinanuch (« lac où nous restons tout l'hiver », en cri)

Lac de la Maison d'Hiver

Lac Ukiivik (« lieu où l'on passe l'hiver », en inuktitut)

L'hiver emprunté à la littérature

Lac des Arpents de Neige (d'après une expression de Voltaire pour désigner la Nouvelle-France)

La Banquise-Qui-Chante (nom d'une île, tiré d'une œuvre littéraire de Pierre Morency)

La Basilique Neigeuse (nom d'un mont, tiré d'une œuvre littéraire de Félix-Antoine Savard)

Lac de la Chasse-Galerie (d'après un conte d'hiver traditionnel qui met en scène des bûcherons)

La valeur de la toponymie liée au monde du froid et de l'hiver

En 2008, la Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a adopté la résolution 4, intitulée *Les noms géographiques en tant que patrimoine culturel immatériel*, « estimant que les toponymes relèvent bien du patrimoine culturel immatériel ». Lors de la suivante, la Conférence a fait un pas de plus en désignant des critères pour établir et évaluer le caractère patrimonial des noms de lieux (résolution 3 de la Dixième Conférence). Parmi ces critères figure « la capacité du nom de témoigner éloquemment d'une réalité culturelle, géographique, historique, sociale ou autre qui est propre au lieu et qui joue un rôle important dans l'identité locale, régionale ou nationale ». Au regard de ce critère, la valeur patrimoniale de la toponymie qui véhicule les différents aspects du monde du froid et de l'hiver apparaît posséder une valeur patrimoniale indiscutable, et ce, d'autant plus que l'éclipse de ce monde est en cours et que l'inversion de la tendance au réchauffement ne se profile même pas à l'horizon.

En sa qualité de grand témoin de l'aventure humaine, la toponymie du froid et de l'hiver mérite de voir reconnue sa valeur patrimoniale. C'est une question qui interpelle directement les autorités toponymiques des pays qui voient reculer leurs hivers.

À la fin de son roman *Le nom de la rose*, Umberto Eco prend congé de ses lecteurs sur une note de douce et amère nostalgie, avec une phrase en latin assez difficile à traduire : « Stat rosa pristina nomine, nomina nuda tenemus » (« La rose d'origine n'existe plus que par son nom, nous ne possédons plus que de simples noms¹ »).

Les noms sont précieux. Ils ne fondent pas.

Marc Richard
Commission de toponymie du Québec (Canada)

Marc.Richard@toponymie.gouv.qc.ca

¹ Source de la traduction : Wikipédia.

TRAVAUX TOPONYMIQUES EN COURS

Vers la mise à jour du répertoire des villages administratifs validés par la CNT au Burkina Faso

Les 2, 3, 4, 5 et 7 novembre 2016 à Ouagadougou et les 10 et 11 novembre à Koudougou, se sont tenus les travaux d'un atelier technique sur la mise à jour du fichier des villages en vue de la vulgarisation des nouvelles formes linguistiques des localités du Burkina Faso.

CONTEXTE

L'une des missions principales du Ministère Burkinabè chargé de l'administration du territoire demeure l'organisation du territoire en circonscriptions administratives en vue de rapprocher l'administration des administrés.

Au Burkina Faso, on compte trois types de circonscriptions administratives qui sont : la région, la province et le département.

Toutefois, la plus petite entité territoriale administrative est le village. Il est érigé par arrêté du ministre en charge de l'administration du territoire conformément au décret 2011-727 du 07 octobre 2011 portant conditions et modalités d'érection et de suppression des villages au Burkina Faso. Le regroupement de plusieurs villages constitue le département. Chaque année, des arrêtés sont pris pour ériger des localités en villages. Ceux-ci sont intégrés dans le fichier des villages qui fait l'objet d'un décret portant répertoire des villages au Burkina Faso. Ce répertoire a l'avantage de donner une situation exhaustive des villages. Il constitue un véritable outil de travail pour la plupart des ministères, instituts et institutions nationales et internationales intervenant au niveau déconcentré et décentralisé. Cependant, il convient de noter que le dernier répertoire date de 2005. L'administration a depuis lors pris plusieurs arrêtés d'érection en villages qui ont été simplement ajoutés à ce dernier répertoire. Par ailleurs, étant donné la non-prise en compte des coordonnées des nouveaux villages, des enclaves peuvent être observées aujourd'hui dans la configuration des départements dont les territoires correspondent aux communes actuelles.

On note aussi, l'existence de nouvelles informations à prendre en compte dans le fichier des villages. Il s'agit notamment des formes linguistiques des noms de localités administratives adoptées par arrêté conjoint des ministres chargés de l'administration du territoire et des infrastructures, suite à leur validation par la Commission Nationale de Toponymie (CNT). Ces formes linguistiques ont déjà été prises en compte dans la mise à jour de la cartographie 1/200.000 du Burkina.

Fort de ces évolutions, les autorités du Ministère chargé de l'administration du territoire ont convenu de la mise à jour du répertoire des villages administratifs en tenant compte des nouvelles formes linguistiques validées par la CNT, mais aussi des coordonnées géographiques des localités.

Outre ce principal mandat, cet atelier visait aussi à :

- définir les modalités de diffusion du nouveau répertoire ;
- relire le décret portant conditions et modalités d'érection et de suppression des villages au Burkina.

Afin d'atteindre ces résultats attendus, un comité composé de représentants du Ministère en charge de l'administration du territoire, de l'Institut Géographique du Burkina et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, a été constitué.

DÉROULEMENT

L'atelier a été ouvert le mercredi 3 novembre par le Directeur Général de l'administration du territoire, représentant le Secrétaire Général du Ministère de l'administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure (MATDSI). Les travaux se sont ensuite déroulés en deux étapes.

La première étape s'est déroulée à Ouagadougou les 3, 4, 5 et 7 novembre 2016 et a permis de passer en revue les localités de dix (10) régions sur les treize (13) que compte le pays.

Le tableau ci-après donne la structuration qui a été retenue.

Région	Province	Département/ Commune	Code administratif ²	Ancien nom administratif	Nom administratif approuvé ³	Statut ⁴	Nombre d'habitants (Année)	Coordonnée Géographique X	Coordonnée Géographique Y
--------	----------	-------------------------	---------------------------------	--------------------------	---	---------------------	----------------------------	---------------------------	---------------------------

Ce premier examen du répertoire des villages a permis de corriger les incohérences et omissions, mais aussi d'établir que les récentes localités érigées en villages ne sont pas localisées sur terrain et leurs noms n'ont pas été soumis à la validation de la CNT.



Travaux de l'atelier en image à Koudougou (10/11/2016)

² Code adopté par les structures techniques des Ministères suite à un atelier de validation organisé dans le cadre du projet de mise à jour de la cartographie 1/200.000 du Burkina

³ Nom validé par la CNT et adopté par l'administration

⁴ Désigne l'importance de la localité qui peut prendre les valeurs suivantes : Village administratif, Chef-lieu de commune, Chef-lieu de province, Chef-lieu de région

La deuxième étape, tenue à Koudougou, a permis de passer en revue les villages des trois régions restantes et d'aborder les points relatifs aux modalités de diffusion du répertoire et à la relecture du décret portant conditions et modalités d'érection et de suppression des villages au Burkina.

BILAN DE L'ATELIER

Dans l'ensemble, les travaux de l'atelier se sont déroulés avec succès. Le répertoire des villages a été mis à jour à environ 95%. Tenant compte des nouvelles localités récemment érigées en villages (280 localités), les participants ont recommandé que ces dernières soient localisées et fassent l'objet d'une enquête toponymique pour permettre à la CNT de valider leur transcription. Cela permettra de compléter la mise à jour du répertoire qui pourrait être diffusé au premier semestre de 2017.

Au titre des modalités de diffusion du répertoire, les propositions suivantes ont été retenues :

- organiser des ateliers régionaux d'information et de sensibilisation sur le fichier village afin de permettre aux responsables administratifs de comprendre le processus et recueillir les éventuelles remarques et observations ;
- diffuser le fichier dans le Journal Officiel du Burkina Faso et sur le site Web du MATDSI.

Quant à la relecture du décret portant conditions et modalités d'érection et de suppression des villages au Burkina Faso, les modifications majeures ci-après ont été retenues :

- la prise en compte des coordonnées géographiques et des noms validés par la CNT dans l'examen du dossier de demande d'érection ;
- la mise en place d'un comité interministériel chargé de l'examen des dossiers ;
- l'ouverture d'une enquête « commodo et incommodo » de l'autorité administrative ;
- la prise de décrets en conseil des ministres pour régir l'érection ou la suppression des villages en lieu et place des arrêtés du ministre en charge de l'administration du Territoire.

Ces résultats forts appréciables devront permettre à l'administration de prendre les dispositions nécessaires pour l'adoption et la diffusion effective des nouveaux décrets portant respectivement répertoire des villages du Burkina et modalités d'érection et de suppression des villages qui tient compte de la localisation desdits villages et de leurs formes linguistiques validées par la Commission Nationale de Toponymie. Ce processus permettra de disposer à terme d'un socle commun à partir duquel pourra être bâti la future base de données toponymique du Burkina.

SANON Oumar Issa

Bureau de Toponymie de la Commission Nationale de Toponymie du Burkina Faso
oi_sanon@yahoo.fr

BAKO Ferdinand

Membre de la Commission Nationale de Toponymie du Burkina Faso
bakoferd@yahoo.fr

SOU Edgar

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure
sie_sou@yahoo.fr

OUEDRAOGO Julien

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure
julienoued@yahoo.fr

Le rôle de la carte dans une société moderne

Aujourd'hui le monde entier parle du développement ou de l'évolution, et ce développement se fait dans différents domaines de la vie. Les spécialistes ou investisseurs qui veulent œuvrer dans tel ou tel domaine des affaires, de la société ou du pays, avant tout, ont besoin d'un manuel ou outil de terrain.

Sur ce point, ne dirons-nous pas que la carte est d'une importance capitale pour faire évoluer un secteur, car elle intervient presque dans tous les domaines :

- Les limites administratives,
- Les limites forestières,
- Les conflits frontaliers,
- Les implantations des hôpitaux (centres de santé), industrie, d'un barrage, d'une entreprise,
- Les domaines agricoles, etc.

La société moderne a besoin de la carte pour son épanouissement. Les sciences et techniques modernes ont rendue possible la carte topographique, il reste à la carte thématique d'occuper une place dans la représentation cartographique. Il n'est pas question de visualiser les phénomènes concrets seulement mais aussi et surtout visualiser les différences et structures non immédiatement visibles.

LA CARTE, UNE ÉVOLUTION DU REGARD ?

La carte plonge ses racines dans l'histoire des premières grandes civilisations urbaines, au même titre que l'écriture. La carte n'est-elle pas d'ailleurs une « écriture » graphique et géométrique du territoire ? Certes, les témoignages matériels manquent dans la plupart des cas, mais les descriptions des existences montrent l'ancienneté de l'idée et du phénomène.

Or, l'idée de la carte a dû constituer une indiscutable révolution mentale qui ne saurait être due au hasard mais bien à l'émergence de nouveaux besoins dans les collectivités urbaines qui, en raison de leur dépendance alimentaire vis-à-vis de l'environnement rural, devaient représenter la distribution des choses dans les espaces dont elles croyaient occuper le centre.

Mais cette représentation globale de la distribution des choses dans l'espace ne pouvait se satisfaire du regard mobilisé dans les représentations artistiques, à savoir, le regard horizontal, à hauteur d'un homme qui saisit dans leur forme, leur couleur, leur dimension, leur aspect général.

Par nature contemplatif, le regard horizontal ne peut saisir que ce qui est visuel : il est délimité par un angle. Le regard horizontal s'approprie du sensible, dans un champ d'observation déterminé, en cherchant à restituer les apparences et donc à les approprier par le dessin.

La représentation cartographique suppose un autre regard qui bouleverse complètement l'ordre des choses, c'est le regard Zénithal qui embrasse la réalité depuis une hauteur, colline ou montagne dont certaines cartes de la fin du Moyen-âge la trace.

Le regard dominateur par nature de regard Zénithal est inscrit dans la volonté de tout voir pour tout savoir et tout pouvoir.

La carte, par ces raisons, est certainement l'un des premiers modèles dont s'est dotée l'humanité. Malgré son ancienneté, il a fallu beaucoup de temps pour que sa lecture devienne courante et banale. En tant que modèle, la carte n'appréhende pas une autre réalité mais elle appréhende « autrement » une réalité immédiate.

Elle est un moyen économique de repérage des positions, des parcours et des étendues. C'est là le rôle essentiel joué par la carte dans le passé et il a fallu des siècles pour parvenir à réaliser une carte topographique scientifique, c'est-à-dire relativement précise et fiable.

Ce type de carte scientifique a vu le jour entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Sa vulgarisation, pour des raisons techniques de reproduction, ne date que du XX^e siècle. Il a fallu quelques millénaires pour perfectionner le modèle qui ne cesse de l'être aujourd'hui encore.

Si l'on considère seulement l'Occident, où toutes les grandes civilisations ont connu la carte, on peut prétendre, sans crainte de se tromper, que c'est au sortir du Moyen-âge que la carte est devenue un moyen de communication qui a introduit des nouveaux modes de pensées. Cela révèle en fait que la connaissance de l'extériorité commence à intéresser davantage que par le passé.

Cela coïncide en Europe avec les grandes découvertes d'une part, mais aussi avec l'émergence de l'Etat moderne, voir des empires, et avec une volonté d'échanges commerciaux à long rayon d'action d'autre part.

Certes, la carte est aux mains d'une élite politique ou économique, mais elle est relativement vulgarisée dans les couches supérieures de la société.

Cela dit, la carte chère à œuvrer et à reproduire, n'est pas un instrument de consommation courante. Topographique, jusqu'à récemment, la carte devait rendre compte des différents objets observables sur le terrain : elle consignait les réalités matérielles, naturelles, humaines, dotées d'une certaine permanence ; bref, la carte topographique témoignait de la réalité visible et observable directement. C'est là son principal rôle qui n'a pas disparu mais s'est estompé avec la vulgarisation de l'instrument cartographique lié au Système d'Information Géographique (« SIG ») au profit d'autres rôles.

POURQUOI VULGARISER LA CARTE ?

Les progrès réalisés dans le lever mais surtout dans la production de la carte en ont fait un objet de consommation quasiment quotidien. Elle est utilisée dans la presse et les écrans de télévision la font surgir également à tout instant ne serait-ce que pour les prévisions météorologiques. Par ailleurs, les ordinateurs ont rendu possible, grâce à des programmes adaptés, une cartographie automatique de qualité.

Les ouvrages dont le support est essentiellement la carte se multiplient et il n'est pas de mois sans qu'un nouvel atlas ne soit édité. Mais il s'agit non pas de cartes topographiques mais des cartes thématiques qui informent sur des phénomènes passés, présents, voir même futurs. La carte sert de support à la présentation de données statistiques multiples dont la visualisation est cohérente avec les orientations de notre civilisation de l'image. Si vrai qu'avec la carte thématique l'image retrouve un rôle significatif, cela n'implique pas que le caractère instrumental perde sa valeur.

Bien au contraire, l'image et l'instrument sont intimement liés et la carte thématique, pour cette raison, est un moyen de communication qui semble adapté à notre époque.

Mais en disant cela, on reste à la surface des choses car cela n'explique pas parfaitement le succès de la carte. En effet, cette alliance de l'image et de l'instrument caractérise autant le message publicitaire que le « Clip » télévisé, par exemple, mais ces productions portent la marque de leur époque : elles sont des créations de l'économie de marché et du capitalisme qui visent des objectifs commerciaux précis. Or, même si la carte thématique peut être un support publicitaire, il serait absurde de prétendre que sa vulgarisation est due à des préoccupations de marketing : elle est un moyen parmi tant d'autres, mais ce n'est en tout cas pas un rôle prépondérant.

LES RAISONS DE VULGARISATION DE LA CARTE

L'hypothèse formulée à ce point pour faire une analyse orientée est la suivante : la vulgarisation d'un mode de représentation révèle de nouveaux rapports à la réalité visibles et directement observables. Il n'en est pas allé sur le terrain vérifier la pertinence d'une carte de taux de salaires par région.

La carte thématique, qui peut bien sûr rendre compte du visible directement observable est, en fait, beaucoup plus orientée vers le non visible, et non vers l'invisible qui visualise des phénomènes à l'aide d'un support cartographique. Ces phénomènes réels, enregistrés par des observations statistiques dans des mailles géographiques, politiques ou administratives, ne pourraient pas être observées directement sur terrain.

S'il s'agit surtout d'un observateur très attentif, il laissera des traces plus qualitatives, d'ailleurs, que quantitatives. Le succès de la carte est sa vulgarisation, qui dépend de sa capacité de visualisation du non visible.

Les structures et les réalisations entre les choses sont visualisables par la carte thématique qui prend toute sa valeur de modèle. Modèle pauvre par rapport aux modèles mathématiques mais qui a l'avantage de montrer, d'une manière claire et simple pour le plus grand nombre, à travers une image, une réalité par ailleurs inaccessible ou difficilement accessible.

La carte thématique tente de montrer « tout » ce qui est « sous » la carte topographique et sa vulgarisation dénote de nouveaux rapports à la réalité.

Cela revient à dire que la carte thématique, par les combinaisons, du type superposition, qu'elle peut faire, introduit la probabilité dans la lecture ou le déchiffrement. La carte topographique était, est encore, un modèle déterministe, tandis que, la carte thématique peut-être un modèle probabiliste. « Peut » : parce qu'elle doit être conçue dans cette perspective ; ce qui est loin d'être toujours le cas. Il convient de noter que si la carte topographique est entrée dans l'ère scientifique, tel n'est pas le cas de la carte thématique. Il ne faut pas confondre la conception graphique et la conception scientifique de la carte thématique.

La première intéresse l'expression formelle et la sémiologie graphique tandis que la seconde intéresse le contenu qui, lui, est conditionné par le niveau scientifique des disciplines auxquelles on fait appel pour organiser l'information. C'est ainsi qu'une carte thématique historique, peut-être parfaite sur le plan de contenu, ne vaut rien parce que la recherche historique qui la soutient est médiocre.

Relativement à la carte thématique on se trouve fréquemment dans une situation préscientifique dans l'exacte mesure où l'on se contente de projeter des données statistiques dans un maillage géographique. Par ailleurs, la carte thématique, qui est une construction, une mise en scène de

différence et de structure, déclenche des réactions, chez les spectateurs, avec une « réalité » qui n'existe pas mais qui est aussi forte sinon plus que le réel.

La carte est un langage et, à ce titre, elle peut dire la vérité tout comme des mensonges, elle peut manipuler les images comme des signaux pour provoquer des réactions d'adhésion ou de refus d'enthousiasme ou de dégoût.

Cela dit, la carte demeure un irremplaçable instrument de recherche pour les disciplines confrontées à l'analyse de corrélations à propos desquelles le champ spatial n'est pas totalement étranger. C'est le cas pour beaucoup de sciences de l'homme.

DOMAINE DE CONSTITUTION DU RÉSEAU GÉODÉSIQUE

La stabilité de la carte dépend des points géodésiques implantés sur le territoire. De ce fait, il est souvent recommandé de se référer aux points installés sur le terrain dont on mène les études ou même pour élaborer une carte de base :

- Installation de station permanente d'observation;
- Établissement du point de repère intégral;
- Installation des points triangulés et de nivellement.

DOMAINE D'ÉLABORATION DE LA CARTE NUMÉRIQUE

La carte sera élaborée en utilisant une approche méthodologique avec une technique d'interprétation. La méthode de cartographie peut se diviser en 3 types ; par photo aérienne, par une carte existante en papier et par image satellite.

La procédure d'élaboration de la carte numérique par photo aérienne est la suivante : prise de vues aériennes, mesure de point du repère terrestre, mesure de point de repère photographique, restitution numérique, étude du site et mesures complémentaires, prise de position ponctuelle, achèvement de la cartographie numérique.

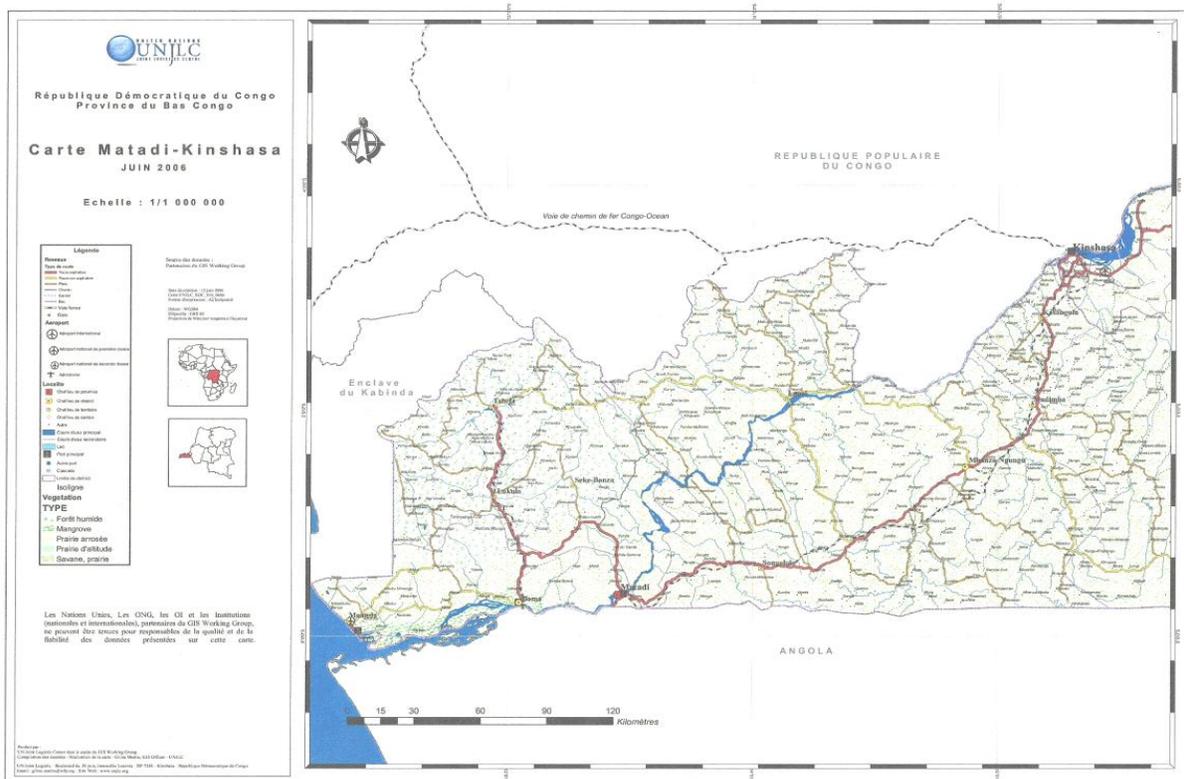
Cela va conduire à ce qui suit :

- Élaboration de la carte numérique ;
- Élaboration du plan d'urbanisme pour les villes.

Le but d'élaborer la carte numérique à grande échelle 1/1000 est de permettre l'expression graphique des détails qui ne peuvent pas figurer sur les cartes numériques à 1/5000 et qui nécessite de traduire graphiquement les détails du terrain tels que les installations terrestres et souterraines comme l'électricité, les télécommunications, l'eau et les égouts. La carte à grande échelle est un support d'étude pour les travaux d'aménagement urbain.

LA CARTE AUJOURD'HUI

Une mise en scène des différences, des ressemblances et ses structures. L'usage et la confection des cartes sont exécutés par divers services à des fins diverses. Les cartes thématiques ne sont souvent que de belles images dont le caractère instrumental est faible parce qu'elles peuvent jouer deux rôles complètement différents : être un échafaudage en début de recherche ou une synthèse illustrative en fin de recherche.



Source : UNJIC, OTCHA.

La carte de la province de Bas-Congo, ci-dessus, décrit la jonction entre cette province et la ville province de Kinshasa. Au-delà, on peut également concevoir des atlas avec des thèmes différents.

En fait, beaucoup de cartes initiales ne sont pas que des images pour stimuler la réflexion même si, à ce niveau, la fonction instrumentale est faible. Nous pensons en particulier à l'atlas des révolutions qui permet de découvrir aisément des distributions mais qui ne fournit pas suffisamment de clés pour faire des corrélations.

Dans le cas où la fonction d'images l'emporte, les juxtapositions de cartes ont souvent une valeur de signal qui n'est pas dénuée d'intérêt mais qui peut s'apparenter à la faiblesse de toute réflexion scientifique.

Cependant, à titre de comparaison, mettre côte à côte, à la même échelle, une carte des populations des grandes agglomérations et une carte de la criminalité n'est pas sans intérêt, mais c'est faire l'économie d'une recherche sociologique et procéder, par l'interprétation, d'une intuition qui conçoit la ville comme le lieu par excellence de la délinquance.

C'est une cartographie éclairée de transfert des données thématiques. Cette opération conduit à produire une carte thématique liée à la population. Cette carte est celle qui consiste à transférer des tableaux statistiques sur des cartes comme font les auteurs de « The State of World Atlas » car, non seulement les États du monde ne sont pas comparables globalement, mais encore de dire que les statistiques internationales utilisées sont le plus souvent d'une grande médiocrité : peu sont estimées, quelques-unes sont tout simplement inventées.

Dès lors, on fabrique des images qui ressortissent plus à l'imagination qu'à l'observation. Dans ces conditions, la carte, par la réflexion qu'elle suscite, peut devenir une image dangereuse, bavarde et inconsistante.

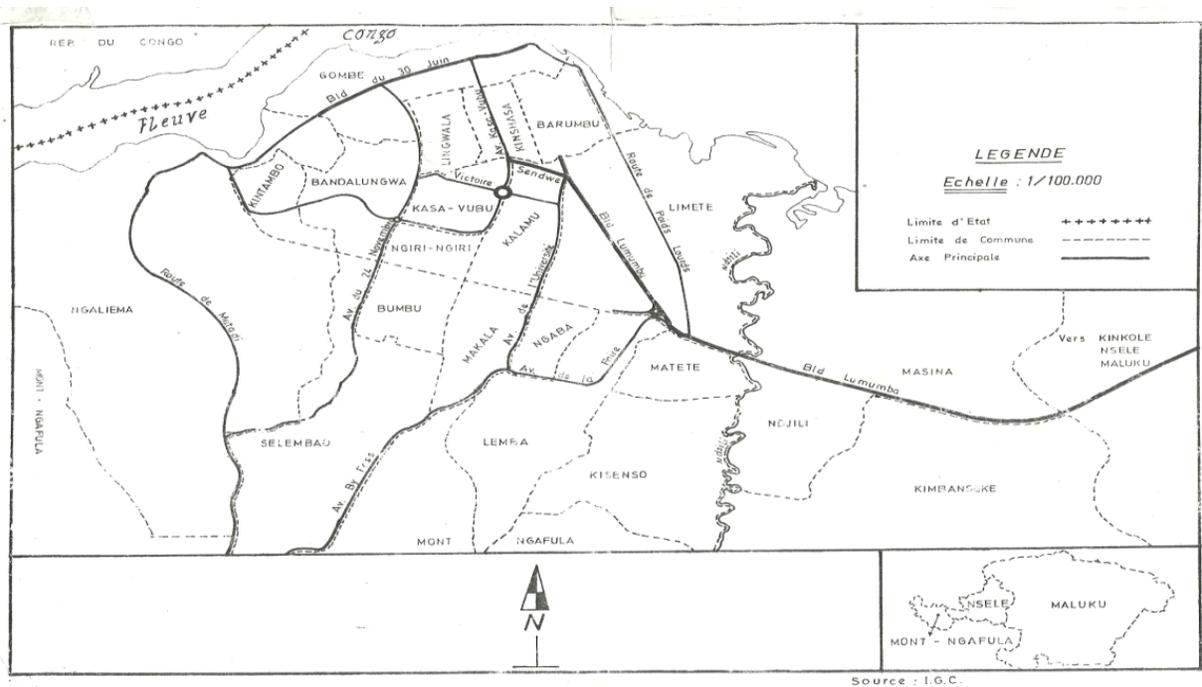
Une cartographie « éclairée » suppose un énorme travail critique des données utilisées d'abord et des rapprochements ensuite. La cartographie thématique a une existence propre mais en tant qu'instrument, elle est conditionnée par chacune des disciplines qui la mobilisent.

DE LA RÉALITÉ « BRUTE » À LA RÉALITÉ « CONSTRUITE »

Qui est celui qui pense que les signes ne correspondent pas intrinsèquement à des objets ou à des ensembles d'objets ? Un signe qui est effectivement employé d'une certaine manière par un groupe donné d'utilisateurs peut correspondre à des objets particuliers dans le cadre conceptuel de ces utilisateurs.

La carte est un modèle et, à ce titre, elle est une construction. On touche, ici, l'essence même du modèle et cela d'une manière très concrète puisque la carte n'existe qu'à partir d'un système de signes explicités : puisque les objets et les signes sont tous deux internes au cadre descriptif, il est possible de dire ce qui correspond à quoi.

Concevoir une carte, un plan ou même un schéma nécessite de penser à l'objet à partir d'un signe et cela n'est plus un objet donné mais un objet pensé. C'est tout le problème de la modélisation qui est posé et dont l'importance est considérable puisque de plus en plus le travail scientifique s'effectue à partir de modèles. La ville de Kinshasa que nous prenons comme exemple a une forme qui se traduit par le plan ci-après.



Source : IGC. Le plan de la ville de ville de Kinshasa.

Le plan décrit la configuration de la ville de Kinshasa. La carte, dans ces conditions, peut constituer une sorte d'introduction concrète à la réalisation de modèles.

Le rôle propédeutique de la carte n'intéresse pas que la géographie, mais beaucoup d'autres disciplines et cela donnera vraisemblablement naissance à un enseignement renouvelé de la cartographie en tant que moyen d'accéder à la science des modèles qui sous-tend toutes productions scientifiques.

Mais pour y parvenir le détour par la sémiologie et la grammaire est évidemment indispensable.

CONCLUSION

A l'issue de ce travail au cours duquel nous avons essayé d'esquisser le rôle de la carte dans la société moderne, il ressort que les cartes sont des outils d'appui au développement. Les cartes qui sont produites révèlent parfaitement le niveau d'une discipline. Ce sont même des révélateurs impitoyables car elles rendent compte de l'état de réflexion scientifique.

Le cas de la géographie est exemplaire en même temps qu'ambigu. La confusion que fait le grand public entre géographie et cartographie n'est plus à démontrer et pourtant pendant longtemps le géographe a surtout été un utilisateur de cartes, surtout topographiques, bien plus qu'un « faiseur » de cartes.

Aujourd'hui, la vox populi semble avoir raison car grâce aux techniques de programmation à l'ordinateur, le système d'information géographique, le géographe est devenu un producteur effréné de cartes thématiques. Car plusieurs disciplines utilisent les données spatiales pour réaliser les cartes thématiques.

La revue « Mapped monde » en témoigne éloquemment : l'image cartographique est une fin en soi pour le géographe qui tend à détourner ce qui n'est pas immédiatement exprimable sous forme graphique. Dans ces conditions, le géographe ne travaille plus seulement sur une réalité première mais sur une réalité secondaire, construite graphiquement, celle des structures qu'il fait apparaître, qu'il invente d'une certaine manière.

C'est la conséquence de la visualisation dont il a été question : visualisation du non visible immédiatement. Dans cette perspective, la carte thématique va jouer, joue déjà, un rôle considérable pour habituer nos esprits aux structures abstraites, pour familiariser notre pensée avec le structurel qui assure la cohérence de la réalité.

Le mécanisme, qui nous est proposé par les techniques graphiques et cartographiques, est très paradoxal car sans une forme concrète, par les images construites, on doit rendre compte des systèmes abstraits.

C'est pourquoi, on aurait tort de penser que cet engagement pour la graphique et la cartographie thématique est une « mode » passagère. C'est d'autant moins une mode que l'ordinateur, autre voie, à peine explorée encore, a ces représentations concrètes de relations abstraites.

Le langage graphique est encore trop rudimentaire pour valoriser les responsabilités matérielles offertes par la puissance des ordinateurs. Si l'on veut faire progresser le rôle de la carte thématique et des modèles graphiques, il est urgent de porter l'effort sur le langage lui-même, c'est-à-dire sur les signes qui le composent.

A cet égard, il faut citer le système graphique de Haward T. Odum qui est économique. Cela dit, il n'y a pas un langage graphique unique à trouver car une multitude de langages est possible mais ce qui

est important de garder présent à l'esprit, c'est la nécessité de bien distinguer ce qui relève des éléments de signification (sémantique).

On pensera que cette exigence d'un langage graphique cohérent est excessive. En tant qu'instrument de communication, elle doit pouvoir être écrite et lue d'une manière simple, pour être efficace. Pour qu'il en soit ainsi des codes et des règles, encadrés dans une grammaire graphique, sont indispensables pour que « l'écriture » et la « la lecture » des images échappent à la confusion.

Le rôle de la carte dans le monde moderne n'est pas à négliger car elle est multidisciplinaire. Elle a tout à gagner d'une conception cohérente. Or, la carte, qui n'est encore trop souvent qu'une illustration, pour devenir mode d'expression indépendante, au même titre que les arts plastiques classiques, ne peut se passer d'un effort qui nécessairement passe par la sémiologie.

Cela dit, il y a une autre raison qui postule l'émergence d'une grammaire graphique, c'est celle de l'esprit critique. Jack Goody a fort bien montré la supériorité de l'esprit critique par la mise à disposition continue de textes auxquels on peut sans cesse se reporter. Une image dont on ne possède ni le code, ni les règles, devient à travers le temps, difficile voire impossible à interpréter.

Par contre, une « icône » encadrée par des codes et des règles préserve l'information et surtout conserve le sens que l'auteur a voulu transmettre ; la communication et l'esprit critique peuvent s'exercer sans discontinuité.

Pour clore, la carte peut jouer un rôle futur intéressant de réflexion scientifique et comme première approche à la mondialisation.

BIBLIOGRAPHIE

Brunet, Roger. *La carte d'emploi*, Fayard/Reclus, Paris, 1987, p.21.

Chaliard, Gérard et Rageau, Jean Pierre. *Atlas stratégique – Géopolitique des rapports de forces dans le monde*, Fayard, Paris, 1983.

Goody, Jack. *La raison graphique*, les Editions de Minuit, Paris, 1979.

IGC. *Projet de la cartographie : Rapport Master Plan*, janvier 2010, pp.7, 39 et 64.

Kidron, Michael et Segal, Ronald. *The State of the world Atlas*, Pan Books, London and Sydney, 1981.

Le Bras, Hervé et Todd, Emmanuel. *L'invention de la France*, Librairie Générale française, Paris, 1981, p.89.

Odum, Howard T. *System Ecology*, John Wiley & Sons, New York, 1983.

Putnam, Hilary. *Raison, vérité, histoire*, les éditions de Minuit, Paris, 1984, p.64.

Savy, Michel et Beckouche, Pierre. *L'Atlas des français*, Hachette, Paris, 1985.

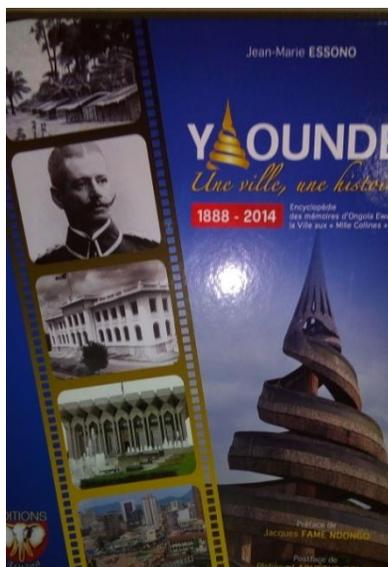
Vicem, Vives. *Tratado General de Geopolitica. El factor geografico y et proceso historic*, 5e éd. Barcelona, 1981.

Wheatcrist, Andrew. *The world Atlas of Revolution*, Hannish Hamilton, London, 1983.

Pax MBUYI MUCICI
Vice-président de la division de l'Afrique centrale du GENUNG
paxmbuyi@gmail.com

ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LA TOPONYMIE

Nouvelles publications



Yaoundé, une ville, une histoire, tel est le titre de l'ouvrage commis récemment par le Professeur **Jean Marie Essono**, linguiste de renom, aux Editions Asuzoa, à Yaoundé. Avec 63 tableaux et illustrations, 29 cartes, 72 figures et 1559 photos, l'ouvrage est une restitution iconographique des transformations qu'a connues le paysage urbain de la capitale politique camerounaise. En se penchant à la fois sur le toponyme qui est devenu Yaoundé, le glossonyme et l'ethnonyme, l'auteur a voulu mettre en évidence la polysémie du lexème *ewondo*. La contribution scientifique de l'ouvrage réside d'une part dans le gisement iconique constitué de photographies d'archives sur le paléo-habitat, les us vestimentaires, culinaires, artistiques, musicaux d'antan, pour ne citer que quelques domaines, et, d'autre part, dans le riche répertoire de noms, assortis de leur signification profonde. Patronymes, toponymes, ethnonymes, hydronymes, oronymes, dendronymes, etc., sont ainsi, tour à tour recensés, analysés et explicités socialement, culturellement, économiquement ou techniquement. En somme, une véritable encyclopédie du paléo-Yaoundé. Comme le relève, fort à propos, le Professeur Fame Ndongo, Ministre camerounais de l'enseignement supérieur et préfacier de l'ouvrage, *le lecteur qui se soumet courageusement à l'exercice d'une lecture attentive et exhaustive de cet essai, est indubitablement crédité d'une plus-value scientifique.*

Michel Simeu-Kamdem

Président de la division de l'Afrique centrale du GENUNG

sodziwa@gmail.com

ENSG

La toponymie à l'École nationale des sciences géographiques

[[http://cours-fad-](http://cours-fad-public.ensg.eu/course/index.php?categoryid=41)

[public.ensg.eu/course/index.php?categoryid=41](http://cours-fad-public.ensg.eu/course/index.php?categoryid=41)]

SIMEU KAMDEM (M), KOULBOUT (D),
2016

Some features of urban place names in Central Africa

Open Access Library Journal

[<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>]

Participation des membres de la division à des événements récents

- Helen Kerfoot, ancienne Présidente du GENUNG, Nivo Ratovoarison, Présidente de la division de l’Afrique de l’Est, Brahim Atoui, Task Team for Africa, et Élisabeth Calvarin, Présidente de la division francophone, se sont rendus à la 29^e session du GENUNG, tenue du 25 au 29 avril 2016 à Bangkok (Thaïlande).
- Élisabeth Calvarin a représenté la France (Terres australes et antarctiques françaises [TAAF]) à la réunion du Comité scientifique pour l’information géographique en Antarctique (SCAGI), tenue le dimanche 21 août 2016 à Kuala Lumpur (Malaisie).

Événements à venir

- La trentième session du GENUNG et la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques se tiendront à New York, du 7 au 18 août 2017.
- Le vingt-sixième congrès de l’International Council of Onomastic Sciences (ICOS) se tiendra à Debrecen (Hongrie), du 27 août au 1^{er} septembre 2017.

N'oubliez pas de visiter le site Internet de la Division francophone pour plus de renseignements à propos de :

L'activité toponymique dans les États francophones

Le programme de travail de la Division

Les comptes rendus des réunions

Les bulletins toponymiques précédents

Les différents projets en cours ou terminés

La terminologie géographique en français

Et bien plus encore...

www.toponymiefrancophone.org

+ Vous désirez vous abonner à ce bulletin? Faites-le-nous savoir en écrivant aux adresses suivantes : sodziwa@gmail.com , oi_sanon@yahoo.fr.

+ Pour toute contribution à la prochaine édition du Bulletin d'information toponymique, prière de faire parvenir vos textes à ces mêmes adresses.